

# Du rififi sur le centre d'interprétation du champagne basé à Aÿ La délibération à reporter... votée !

PUBLIÉ LE 24/05/2013 - MIS À JOUR LE 24/05/2013 À 13:00

Par L'union-L'Ardennais

Le projet de création d'un centre d'interprétation sur le champagne passe par un groupement entre les deux communautés de communes CCEPC et CCGM. Le conseil d'hier soir a montré sa division à ce sujet.



DEUX votes contre, 24 pour et 32 abstentions : c'est assez rare au sein de la communauté de communes d'Epervain pays de Champagne qu'une délibération soit tant controversée. Celle-ci porte sur le groupement de commandes entre la CCEPC et la communauté de communes de la Grande Vallée de la Marne, présidée par Dominique Lévêque. La CCGVM, comme l'ont rappelé les intervenants, a été la première à déclarer son projet de création d'un centre d'interprétation du champagne.

« Un musée de la vigne et du vin, où les touristes apprendront la géologie champenoise, la vinification. Un petit Vulcania en quelque sorte », défendait hier soir Jacques Hostomme, vice-président chargé du développement touristique.

« Pas chauds pour aller à Aÿ »

Le président Madeline a demandé d'emblée que la délibération soit retirée de l'ordre du jour et reportée à juin. « Il est difficile de la présenter ce soir dès lors qu'il n'y a pas de consensus global. » Il a prévenu, « si on la passe, la Ville d'Epervain s'abstiendra ». Des arguments ont été avancés.

Franck Leroy, maire d'Epervain, a remarqué que ce groupement de commandes « implique un partenariat différencié, puisque le centre sera situé sur un autre territoire que celui de la CCEPC. Qu'il faut donc y réfléchir ». Il pense à un équipement d'agglomération. « Sauf que l'agglomération n'existe pas encore. Il n'est pas courant que deux communautés de communes créent un équipement qui sert à tous mais qui sera sur un seul territoire. »

Claude Mandois, au milieu des tergiversations, a traduit le malaise. « Une partie de la salle n'est pas "chaude" pour aller s'installer à Aÿ. Le fond de la discussion est là. » Il est exceptionnel qu'une telle division fasse son lit dans cette assemblée. Le prochain conseil étant programmé en juin, Jacques Hostomme maire de Chouilly a joué la montre. « Si on reporte, il y en aura pour des mois avec les vacances. Il faut anticiper les étapes en préparant la consultation qui permettra de recourir à un architecte et à un scénographe. » Le lieu d'implantation du projet est l'ancien vendangeoir Pommery racheté par la Ville d'Aÿ. Il est situé boulevard Pasteur, à côté de l'ancienne gendarmerie.

La prise en charge de ces dépenses se fait à 50 % pour chacune des deux communautés de communes. « 15 000 € pour la collectivité ! À peine plus que la subvention pour les motards, qui est de 10 000 € » a souligné le maire de Chouilly en faisant allusion à la délibération votée quelques minutes auparavant en faveur du moto-club d'Epervain pour son 68e rallye FIM. La délibération de la convention de groupement de commandes a été adoptée.

Fabienne NOUIRA HUET

## Vidéos



[La leçon de freestyle football avec Alexandre Buisson](#)  
16/06/2013



[Carrefour de stars : les dédicaces de M Pokora, Nolwenn...](#)  
12/06/2013



[Premier mariage pour tous à Soissons dans l'Aisne](#)  
08/06/2013



[Fêtes Johanniques : les savoir-faire ancestraux, c'est](#)  
01/06/2013



[Après les villageois cherchent à comprendre](#)  
30/05/2013